

EDARA - INSCRIPTIONS - Rentrée 2025

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai sera rejeté

PIECES A FOURNIR

Documents à téléverser dans l'espace dédié

- 1 **Photo d'identité format JPG en couleur (récente et nette, visage et haut des épaules uniquement (type identité ou selfie sur **fond neutre (pas de paysage)**, attention ne pas numériser une photo d'identité)**
- 2 **CV actualisé avec photo** précisant notamment les stages effectués en Cabinet d'Avocat
- 3 **Attestation de réussite à l'examen d'accès au CRFPA et relevé de notes** (parfois c'est le même document)
- 4 **Diplôme(s) de maîtrise en droit ou M1**
- 5 **Diplôme(s) de M2**
- 6 **Diplôme de docteur en droit ou attestation de réussite** (attention thèse soutenue avant le 9 décembre 2024) : **+ télécharger sa thèse**
- 7 **Numérisé en un seul pdf, copie de la carte d'identité (recto-verso) ou du passeport** en cours de validité
Pour les étudiants étrangers, documents complémentaires
Numérisé en un seul pdf - Copie du passeport + copie du titre de séjour en cours de validité
Il est précisé que, ni le suivi de la formation, ni l'obtention du CAPA, n'apportent un droit acquis à l'admission dans un Barreau. Il vous appartient de vous renseigner
- 8 **Attestation d'assurance Responsabilité Civile Personnelle Vie Privée (ou scolaire - extra-scolaire) mentionnant votre nom comme bénéficiaire, éditée au plus tôt en novembre 2024 (validité pour 2024 ou précisant la tacite reconduction à date anniversaire du contrat), tamponnée et signée sur papier en-tête.** Si la validité s'arrête fin décembre 2024, vous devez quand même la fournir et nous adresser début janvier celle pour 2025

+ ANNEXES à télécharger, compléter, dater, signer et téléverser dans l'espace dédié

Règlement des frais pédagogiques en 1 ou 3 chèques à l'ordre de l'EDARA

Soit 1 chèque de 1825 euros (chèque encaissé en janvier 2025)

Soit : 1 chèque de 600 euros (encaissé en janvier 2025) + 1 chèque de 600 euros (encaissé en mars 2025) + 1 chèque de 625 euros (encaissé en juin 2025)

Si le(s) chèque(s) est/sont à un autre nom que le vôtre, inscrire votre nom prénom au dos au crayon à papier.

*** Tout abandon ou désistement à compter du début de la scolarité fera l'objet d'une retenue de 150 euros de frais de dossiers (+ en cas de démission en cours d'année les semestres effectués seront dus)**

Adressez vos chèques sous enveloppe (ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'Ecole) **au plus tard le 9 décembre 2024** à l'adresse suivante :

EDARA – FORMATION INITIALE
Service INSCRIPTIONS
191 rue Vendôme
69003 LYON

IMPORTANT : Le suivi de certains cours ayant lieu en visioconférence via le logiciel Zoom, chaque élève-avocat devra impérativement être équipé d'une webcam ou de tout moyen lui permettant d'être vu par les intervenants pendant toute la durée des sessions de formation.

Une validation de l'assiduité à chaque cours est effectuée.

Dossier de demande d'Aide sur Critères Sociaux BARREAUX-ETAT

Retrouvez le dossier, les modalités et critères d'attribution d'aides sur critères sociaux ci-dessous

[A télécharger et compléter numériquement puis imprimer et déposer à l'EDARA - Lien](#)

Dossier à déposer à l'EDARA selon modalités et **au plus tard le 16 décembre 12h** – date de réception à l'EDARA